



BULLETIN MUNICIPAL

2024



SAINT LÉGER MAGNAZEIX

SOMMAIRE



1

Vie communale

Le mot du Maire	2
Secrétariat de mairie	3
Repas des aînés	4
Lire à St Léger	5
Etat civil	6

2

Vie pratique

Infos mairie	7
Tarifs 2024	8
Tri des déchets	9
Elections européennes	10
Annuaire entreprises	11-12

3

Vie associative

FNACA - Coutumes et traditions	13
APE - SVPBM	14
Club du 3 ^{ème} âge - Gym Loisirs	15
Yoga - ACCA	16
Les amis des chats – St Léger de France et d’ailleurs	17
ANF 87	18-20

4

Infos diverses

Maison France Service	21
Maximum	22
Lettre conseillers départementaux	23
FREDON	24
ADIL	25
Mission Locale	26
Numéros utiles	27

MOT DU MAIRE



Chers concitoyens,

L'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2024.

Le contexte général reste difficile entre l'inflation sur les produits alimentaires et l'augmentation des coûts de l'énergie, heureusement la crise sanitaire nous a laissé un peu de répit ce qui a permis de reprendre quelques festivités.

Je tiens à remercier les associations communales qui offrent des moments festifs, d'échanges et de partages pour nos concitoyens et les villages alentours. Nous comptons une nouvelle association sur la commune ainsi qu'un nouveau cours de yoga mais je vous laisse découvrir toutes ces nouveautés dans la rubrique qui leur est dédiée.

Je remercie également nos bénévoles de la bibliothèque qui permettent de maintenir ouvert cet espace de culture pour la population.

Le secrétariat de mairie a accueilli une nouvelle secrétaire et nous souhaitons une très bonne retraite à Mme Perrot.

Nous faisons face depuis la fin de l'année à des problématiques de matériels (voiture et tracteur), qui ne sont pas totalement résolus à ce jour et qui impactent le travail de nos employés municipaux.

Nous espérons que les travaux engagés financièrement l'année dernière puissent se concrétiser (place de la poste et huisseries de la mairie), malheureusement nous sommes dépendants des calendriers des artisans et des entreprises.

Bonne année à Saint Léger.

Le Maire, ROUET Jean-Louis

Du nouveau au secrétariat de mairie



Remerciements et bonne retraite

Après 30 années dans notre commune, Mme Marie-Claude Perrot, a fait valoir ses droits à la retraite. Elle a aidé dans leurs missions les 4 maires avec lesquels elle a travaillé étroitement. Force de son professionnalisme, de sa gentillesse et de sa discrétion, elle a accueilli avec bienveillance l'ensemble des concitoyens afin de les aider dans leurs demandes et leurs démarches.

Afin de la remercier pour toutes ces années apportées à notre commune, un « pot de départ en retraite » lui a été offert par la municipalité le 19 janvier. Elle a pu profiter de ce moment avec ses proches, ses amis, ses collègues, les anciens maires de la commune et l'équipe municipale.

Bienvenue

Mme Sophie Duchiron a été épaulée pendant 3 mois par Mme Marie-Claude Perrot et assure désormais seule le secrétariat de mairie.

Les horaires restent inchangés :

-  Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h
-  Mercredi : 9h-12h

Etrennes des aînés

Les craintes de covid qui ont affecté ces dernières années s'éloignant, la municipalité a pu envisager sereinement cette année de réunir les aînés de la commune autour d'un repas préparé par un traiteur et servi par les membres du conseil municipal.

Plus de 70 personnes ont répondu à l'invitation le samedi 6 janvier à midi à la salle polyvalente. Un moment de convivialité qui avait manqué à beaucoup et qui semble bien ne pas avoir déçu ! Merci aux enfants de la garderie qui ont avec enthousiasme participé à la décoration de la table. L'intergénérationnel est toujours réjouissant.

Un colis a été offert à ceux qui ne pouvaient pas être présents, et en particulier, les personnes résidant en EHPAD.



Lire à Saint Léger

La médiathèque de Saint Léger Magnazeix, rue des haras, est **une antenne du réseau de lecture** de la communauté de communes du Haut Limousin en Marche.

La Municipalité de Saint Léger met les locaux à disposition du réseau lecture. Elle en assure l'entretien, l'éclairage, le chauffage...

La communauté de communes gère la documentation et le service informatique, forme les bénévoles qui assurent les permanences.

A Saint Léger Magnazeix, à ce jour, **Martine, Brigitte et Sharron sont les bénévoles** engagés dans ce service

L'antenne de Saint Léger est dotée d'un volume important d'ouvrages (livres, revues, cd, dvd) mais on peut aussi réserver d'autres titres, en ligne depuis chez soi ou auprès des bénévoles.

N'hésitez pas à venir vous informer des conditions d'inscription et d'utilisation.

Les deux points forts de cette structure : on peut accéder au prêt dans les différents points relais et antennes du réseau et c'est un service entièrement gratuit pour les usagers.



Les horaires d'ouverture dans notre commune sont :

-le mercredi de 15h à 17h

-le samedi de 10h à 12h.

A noter un important rayon d'ouvrages en anglais...

En dehors du cadre scolaire, la médiathèque est un lieu supplémentaire pour donner le goût de lire à la jeunesse. Les enfants de l'école y viennent régulièrement en cours d'année scolaire, en particulier dans le cadre de leur participation au dispositif "je lis, j'écris".

Le lieu peut se prêter ponctuellement à des interventions culturelles. **Le 4 mars 2024, les écoliers pourront rencontrer Johan Leynaud, graphiste, illustrateur et réalisateur de films d'animation.** Leurs petits camarades d'Arnac La Poste viendront partager ce moment avec eux.



Elles sont apparues en France en 2017... Il existerait aujourd'hui plus de 10 000 boîtes à livres en France. Saint Léger a maintenant la sienne. La Municipalité a autorisé son implantation dans l'ancienne cabine téléphonique de la poste. Un lieu pour déposer ou prendre librement des ouvrages. Mais attention, ce n'est pas une décharge sauvage...



On nous envie notre dépôt-pressé au Triskell... Tant d'autres disparaissent un peu partout... Alors profitons-en !



Une traduction du Petit prince en patois de Saint Léger Magnazeix est parue aux éditions Tintenfass.

Etat civil 2023

Naissances

Caryne PADE-PENOT - 01/02/2023

Abel CAUSTON - 26/02/2023

Lyvio GODARD - 07/04/2023

Kaylan DUPHOT - 28/07/2023

Rosalia GALATEAU - 30/09/2023

Soan TABARD - 11/12/2023

Lyne CHERRUAULT - 26/12/2023



Décès

Mme PAILLER Jeanne, épouse GALAMAUD, décédée le 08/01/2023

Mme JEANNEAU Marinette, épouse MONNEAU, décédée le 09/03/2023

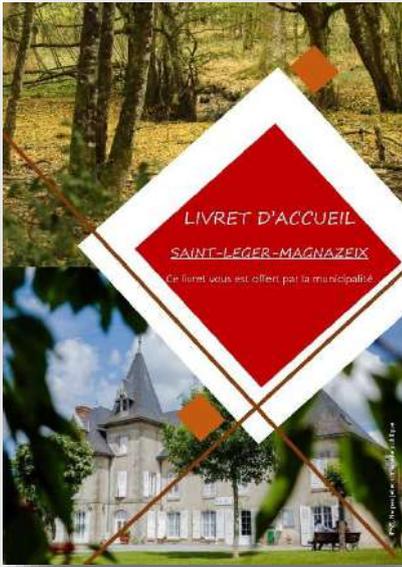
M. BOUDOT Jean-Claude, décédé le 10/04/2023

Mme BARDOU Rénée, épouse CAURAT, décédée le 07/07/2023



Dans le cadre de la réglementation sur les données personnelles, le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) renforce l'obligation d'information à l'égard des personnes dont les données sont traitées. Si vous ne souhaitez pas que votre nom soit publié, merci de le faire savoir en mairie.

Infos mairie



SIGNALEMENT NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez de vous installer sur la commune, pensez à venir vous signaler en mairie afin que l'on puisse vous remettre un livret d'accueil avec toutes les informations utiles (ramassage des ordures ménagères, services publics, commerces...) et éventuellement vous accompagner dans vos démarches administratives (changement de carte grise, inscription à l'école, inscription liste électorale...).

DEMANDE D'UN POINT D'ARRÊT POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

Si votre enfant emprunte les transports scolaires et que vous souhaitez un arrêt à proximité de votre domicile, vous devez faire la demande auprès des transports de la Région Nouvelle Aquitaine. **La demande doit être réalisée avant le 30 avril 2024** pour la création d'un point d'arrêt pour la prochaine rentrée de septembre.



La Région
vous transporte

Transports scolaires

DEMANDE DE CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORT

Les demandes de cartes d'identité et de passeport ne peuvent plus se faire à la mairie. Vous devez vous rapprocher d'une mairie disposant d'un dispositif de recueil (mairies de Bessines/Gartempe et La Souterraine) ou de la Maison France Services de Lussac-Les-Eglises. Afin de gagner du temps, vous pouvez également réaliser une pré-demande sur le site <https://ants.gouv.fr/>. Vous pouvez également vous adresser aux Maisons France Services d'Arnac La Poste ou du Dorat.



RECONNAISSANCE ANTICIPEE DE PATERNITE

Lorsque le couple n'est pas marié, la reconnaissance anticipée permet d'établir le lien de filiation entre le père et son enfant. Il s'agit d'un acte juridique facultatif qui n'est pas obligatoire. Cette demande peut se faire à la mairie, le père doit se munir d'une pièce d'identité.

Tarifs 2024

Périscolaire

Restaurant scolaire	2,13€
Garderie	1€ l'heure



Salle polyvalente

Caution	400€
La journée sans repas	60€
Repas habitant de la commune	150€
Repas habitant hors commune	180€
Forfait nettoyage	100€
Associations communales	Gratuit



Cimetière

Droit d'enregistrement	25€
Concession : 30 ans	30€ le m2
Case Colombarium : 30 ans	500€

Tri des déchets



Nouveau tri au cimetière

Les containers aux entrées du cimetière ont été retirés et remplacés, du côté de l'entrée principale, par un bac à déchets verts situé dans l'enceinte du cimetière. **Celui-ci est exclusivement réservé aux déchets verts du cimetière**, les pots en plastique seront à mettre dans le bac jaune de l'éco-point situé sur le parking du cimetière.



Déclaration ordures ménagères

Si vous êtes nouvel arrivant sur la commune ou que la situation de votre foyer a changé, vous devez **réaliser vos démarches auprès de la Communauté de Commune du Haut Limousin en Marche**. Les ordures ménagères sont une compétence de la Communauté de Commune et les mairies n'ont plus accès aux changements de situation ou aux inscriptions.

Vous pouvez réaliser vos démarches :

- par téléphone : **05 19 97 00 75**
- depuis un ordinateur : **https://schaefer.viacol.net/limousin_part/index.php**
- depuis un smartphone ou une tablette : **https://schaefer.viacol.net/limousin_tel/index.php**

Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 ☎ 05 55 60 09 99



Présentation de la CCHLeM ▾
Nos actions ▾
Découvrir le territoire ▾
Espace Presse
Élus
Extranet FR ▾

Collecte des déchets – Comment créer mon compte usager ?

En 2022, la Redevance pour l'Enlèvement des Ordures Ménagère remplace la Taxe pour l'Enlèvement des Ordures Ménagères pour toutes les communes de la communauté de communes.

Pour créer votre compte usagers depuis un ordinateur : https://schaefer.viacol.net/limousin_part/index.php

Pour créer un compte usager à partir d'un téléphone ou d'une tablette https://schaefer.viacol.net/limousin_tel/index.php

Offres d'emplois

Publications

Propreté

Elections européennes 2024

Qu'est-ce que le parlement Européen ?

Le Parlement européen est l'organe parlementaire de l'Union européenne élu au suffrage universel direct.

Il est actuellement composé de 705 représentants, et en comptera 720 après le scrutin du mois de juin 2024.

Chaque État membre élit ses députés au Parlement européen tous les cinq ans.

La répartition des sièges dépend de la population de chaque pays, lors du scrutin de juin 2024, la France va gagner 2 représentants par rapport aux dernières élections. Son contingent d'élus passe donc de 79 à 81.



Qui peut voter ?

Pour pouvoir voter, il faut :

- être Français (ou ressortissant d'un État membre de l'UE résidant en France sous certaines conditions),
- être âgé d'au moins 18 ans,
- disposer de ses droits civiques,
- être inscrit sur les listes électorales, **date limite d'inscription vendredi 3 mai 2024**

Les ressortissants communautaires qui ont le droit de voter dans leur État d'origine peuvent aussi voter aux élections européennes. Ils doivent résider dans la commune où ils souhaitent voter et **être inscrits sur les listes électorales complémentaires de cette commune.**

Les élections se dérouleront le 9 juin 2024, au bureau de vote habituel de la commune.



Artisans/commerçants	
<p>Bar, Epicerie LA BONNE PLANQUE 2 place du 19 mars 1962 05 55 60 75 93</p>	<p>Paysagiste LEMOVIC PAYSAGE 9 Chemin du camp de César, Les Chiers 06.64.03.09.64</p>
<p>Equarrissage SARL BRETON 1 Les grands Prés 05.55.68.20.42</p>	<p>Vente de matériel agricole, import/export de matériel MATAGRI 87 Les jourdières 06.61.49.19.77</p>
<p>Ferme apicole BRUNIE Pascal Miellerie des Petits Caires 06.07.09.35.88</p>	<p>Achat-vente bois de chauffage MORIN Le Chêne vert 06.79.01.52.67</p>
<p>Réparation, vente de véhicules et pièces détachées BOUTET Alain 4 Rue des charrons 05.87.77.70.09</p>	<p>Travaux du bâtiment, entretien espaces verts ROTHWELL Graham 8 Chez guenier 06.74.11.81.09</p>
<p>Garage, carrosserie, vente/achat de véhicules DELAHAYE Yannick Rue de Schleithal 05.55.68.19.98</p>	<p>Coiffure mixte TENDANCE COIFFURE 8 Avenue du clocher 05.55.68.63.13</p>
<p>Restaurant L'EPANOUI DE ST LEGER 15 Rue des haras 05.55.76.48.53</p>	<p>Tabac, presse, papeterie, Jeux FDJ Le TRISKELL 10 Avenue du clocher 05.55.47.39.76</p>
<p>Assainissement EULOGIO Eric Villagrand 05.55.68.25.07 / 06.61.55.00.46</p>	<p>Produits du sol, alimentation bétail, vin AGRI-TECH 87 6 Rue du Chai 06.87.48.44.05</p>
<p>Artisan peintre intérieur/extérieur FALLAT Jason Rue des haras 06.67.21.23.96</p>	<p>Travaux de menuiserie bois et pvc VAN LOOCKE Matthias 9 Les charrauds de bronzeau</p>
<p>Broyage GALATEAU Fabrice 10 La roche 05.55.60.16.64</p>	<p>Jardinerie, salon de thé YAXLEY Donald 15 Rue de Schleithal 05.55.68.73.76</p>
<p>Création jardins, terrassement GREEN Barry Les charrauds de bronzeau</p>	

Hébergements

LES CHEYROUX 1 Chez jammet Maison Régionale du Tourisme : 05.55.79.72.63	Gîte
LA GRANGE DE BRONZEAU 9 Les charrauds de bronzeau 05.55.47.69.11	Chambres d'hôtes
LE JARDIN 5 Rue des jardins Maison Régionale du Tourisme : 05.55.79.72.63	Gîte
GITE LE PUY DE SAINT JEAN 8 Le Puy Saint-Jean Maison Régionale du Tourisme : 05.55.79.72.63	Gîte

Aide à la personne/Santé

CHAPUT Céline 2 Le mas mauvis 05.55.60.26.43 / 06.47.63.76.41	Aide à la personne
GAVANIER Françoise 3ter Avenue du clocher 05.55.47.30.38	Infirmière Libérale

Santé animale

BOULAUD Marielle Villaudrand 06.87.85.78.00	Ostéopathe animalier
--	----------------------

Pensez à signaler en mairie votre commerce ou votre entreprise, afin de vous répertorier.

Si vous louez une chambre ou une maison de vacances et que vous souhaitez apparaître sur le site de la commune, veuillez également vous signaler en mairie.

Comité FNACA

(Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie)

Le comité FNACA de Magnac Laval a tenu son assemblée générale le mercredi 15 novembre 2023 à la salle des associations à la gare de Magnac Laval.

On notait la présence de 24 adhérents et de 6 dames. La réunion était présidée par Mr Guibert, Maire de Magnac Laval et de Mme Saillard, Maire de Droux.

Le président Michel Chevalier a souhaité la bienvenue à tous et remercié les maires de leur présence à nos côtés. Il a fait observer une minute de silence à la mémoire de nos camarades disparus. A ce jour le comité totalise 81 adhérents.

Le comité est toujours représenté lors des différentes commémorations -19 mars-8 mai-14 juillet-11 novembre avec dépôt de gerbes aux monuments aux morts. Présent également lors des cérémonies à la mémoire des résistants, le 8 juillet et le 10 août, devant les stèles érigées tout au long de la route de Bellac.

Lors de l'assemblée générale, les rapports de trésorerie et d'activités ont été détaillés et approuvés, le bureau a été reconduit.

Les municipalités ont été remerciées pour leurs aides financières et matérielles qu'elles manifestent lors des activités du comité.

En cette année 2023, nous avons pu nous réunir autour d'une bonne table dans une ambiance chaleureuse, le samedi 30 avril et le samedi 25 novembre à la salle du Rocher à Magnac Laval. De nombreux adhérents et amis sympathisants étaient présents.

Pour cette année 2024 notre calendrier n'est pas totalement établi. Les commémorations du 19 mars auront bien lieu avec notamment une cérémonie avec dépôt de gerbe au monument aux morts de Saint Léger Magnazeix.

En fonction de la situation sanitaire toujours d'actualité, nous programmerons un ou deux grands rassemblements. Néanmoins nous restons en contact entre nous pour maintenir nos liens d'amitié et de solidarité.

Le comité remercie toutes les personnes qui nous aident et adresse ses meilleurs vœux de bonheur et de santé à vous tous et vos proches.

Le secrétaire, G. Mourgaud

Association Coutumes et Traditions

L'association Coutumes et Traditions tient à vous présenter à vous et vos proches, tous nos vœux pour cette nouvelle année 2024.

Nous avons créé cette association dans le but de rassembler la population autour des ostensions, nous souhaitons poursuivre notre activité autour de moments festifs pour la commune.

Nous comptons aujourd'hui environ 75 adhérents ce qui je l'espère augmentera.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont reçu lors de notre passage dans les villages, nous les remercions aussi pour leurs dons.

Nous organisons avec l'ACCA des jeux inter villages et le repas qui s'en suivra le 13 juillet 2024.

Toutes les personnes qui voudraient participer sont les bienvenues.

Le président, Fabrice Galateau

APE HiDoLe : Association des Parents d'Elèves

Meilleurs Vœux

L'APE des écoles du RPI souhaite, en cette nouvelle année scolaire, continuer dans la même dynamique que l'année scolaire précédente.

Cette année scolaire a débuté et est déjà bien entamée, notre assemblée générale a eu lieu le 20 Octobre 2023, le bureau a totalement changé avec Agnès Chartier Présidente, Margot Marfaing Trésorière et Lise Knies Secrétaire.

Nous avons déjà réalisé quelques projets comme :

- La vente de chocolats de fin d'année que l'on fait chaque année.
- L'organisation d'une kermesse de Noël le 19 décembre dernier avec, des chants de Noël des enfants, le visionnage d'un film, la venue du Papa Noël qui a distribué des livres. Cette soirée a été clôturée par des activités avec des jeux en bois. Ce fut un moment très apprécié de tous.

En ce début d'année, nous organisons une action de vente fleurs, bulbes, plants et objets décos.

Pour clore l'année scolaire, nous organisons la traditionnelle fête de l'école pour se retrouver pour un spectacle des enfants et un moment de convivialité tous ensemble avant les vacances.

L'APE vous présente ses meilleurs vœux pour l'année à venir et remercie toutes les personnes qui participent aux diverses manifestations organisées.

Le bureau



SVPBM

Au nom du club, je vous présente mes meilleurs vœux ainsi qu'une bonne santé à toutes et tous pour cette nouvelle année.

Nos manifestations sportives organisées en 2023 se sont très bien déroulées et nous notons, en globalité, la même participation de coureurs sur les courses. Quelques bons résultats de nos licenciés également cette saison, c'est encourageant.

Pour clore l'année, nous avons tenu notre assemblée générale le 27 Octobre 2023 suivie d'un pot de l'amitié comme à son habitude.

Le club prévoit les courses suivantes en 2024 :

- Lundi 1er Avril 2024 à Saint-léger Magnazeix
- Samedi 18 Mai 2024 à Saint Sornin Leulac
- Samedi 3 Août 2024 à Lussac les Eglises
- Jeudi 15 Août 2024 à Saint Léger Magnazeix

Nous remercions l'ensemble de la municipalité pour son soutien ainsi que tous les bénévoles, signaleurs, motards et les « petites mains » qui sont l'âme de l'association et de nos organisations.

A bientôt.

La Présidente, Alexandra ROY

Club du 3ème Age et des Retraités

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, que celle-ci vous apporte santé, bonheur et sérénité.

L'année dernière nous avons fait une sortie à Pompadour, nous avons visité le château et les haras et admiré leurs magnifiques chevaux.

Cette matinée agréable s'est terminée par un repas au restaurant de Pompadour. L'après-midi, nous nous sommes arrêtés à Ségur le Château.

Nous avons assuré diverses animations et surtout participé à la vie associative de notre commune. La fréquentation à nos concours de belote et aux thés dansants reste stable par rapport à l'année précédente.

Manifestations prévues pour 2024 :

Jeudi 22 février : Concours de belote

Dimanche 14 avril : Thé dansant

Jeudi 28 mars : sortie au cabaret Royal Music Hall Palace à Mehun S/Yère

Dimanche 22 septembre :Thé dansant

Jeudi 17 octobre : Concours de belote

Samedi 23 novembre : REPAS DU CLUB

En début d'année 2023, nous comptons 83 adhérents dans notre association et c'est avec satisfaction que nous la voyons s'agrandir.

Notre club est ouvert à tous et c'est avec joie que nous serions heureux d'accueillir d'autres adhérents.

Heureusement que nos clubs existent pour que nous puissions nous réunir et nous apporter un peu de chaleur, d'amitié et de solidarité, merci pour votre présence.

Nous remercions M. le Maire et sa municipalité pour la mise à disposition de la salle ainsi que leur aide financière et matérielle.

Très belle année à tous.

La secrétaire, Maryse Brethé

Gym Loisirs St Léger Magnazeix

Le sport aide à travailler l'autonomie, la coordination, l'équilibre, renforce la musculation, assouplit les articulations...

Si vous avez envie de bouger dans une ambiance sympathique, conviviale et chaleureuse, venez nous rejoindre quel que soit votre âge pour des séances de gym : Cardio, pilates, stretching, renforcement musculaire, équilibre, etc..

Les cours sont assurés par un professeur, le lundi de 19h à 20h à la salle socio-culturelle.

1 séance découverte gratuite,

L'adhésion est de 5€ P/an, les cours 20 € P/mois.

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition gratuitement de la salle.

Pour tous renseignements : Marylène 06.82.03.52.48 ou Maryse 06.83.21.66.96

La secrétaire, Maryse Brethé

NOUVEAU YOGA

YOGA

Quel que soit votre âge, vous recherchez à diminuer votre stress, vous détendre, acquérir de la souplesse ? Venez nous retrouver le mardi matin de 10 h à 12 h à la salle socio-culturelle de St Léger Magnazeix.

1ère séance découverte : gratuite

Adhésion 10€ P/an, les cours : 70 € P/Trimestre ou 10 € la séance

Didier Van Riet professeur de yoga : 06.23.54.45.01 ou Maryse Brethé : 06.83.21.66.96

ACCA de Saint Léger Magnazeix

Meilleurs vœux pour cette année 2024.

L'année 2023 a été classique au point de vue organisation de manifestations pour notre association car nous avons pu faire notre traditionnel repas du 13 juillet et un marché de producteurs le 5 août, nous avons assuré la cuisson de la viande des producteurs présents sur place, et aussi la buvette.

Au point de vue des adhérents l'association se maintient, 45 personnes sont membres de l'ACCA pour la saison de chasse 2023/2024.

Au niveau chasse, début février on est à une soixantaine de sangliers de prélevés depuis le 15 août, on ne lâche pas la pression sur les territoires où les animaux sont remisés, pour éviter les dégâts sur les cultures et prairies.

Pour les chevreuils nous avons presque fini notre plan de chasse, il y a une belle population sur la commune.

Au niveau des ESOD (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts), on régule la population grâce aux piégeurs (qui ont été très performants), aux tirs d'été, à la vénèrie sous terre et aussi en battue.

Pour les manifestations de l'année 2024, nous organiserons avec l'association Coutumes et Traditions un repas ainsi qu'une journée de jeux inter villages dans le parc de la mairie le samedi 13 juillet.

Je tiens particulièrement à remercier les jeunes chasseurs qui font les pieds tous les samedis quel que soit le temps qu'il fasse et qui sont fidèles à l'ACCA ce qui nous permet de trouver les sangliers.

Je tiens aussi à remercier tous les bénévoles qui nous ont aidés pour le repas du 13 juillet, le marché de producteurs du 5 août et pour l'organisation du week-end de chasse à l'approche.

Encore une fois, bonne année à tous.

Le bureau et le président Anthony TIEULON

Association Les Amis des Chats

Chers lecteurs,

Nous sommes actuellement très émus par les catastrophes qui frappent régulièrement partout. Dans ce contexte dramatique, le combat que nous menons peut paraître dérisoire. Mais à l'inverse des problèmes de climat face auxquels nous sommes impuissants, le nôtre pourrait être évité. Il suffirait que les hommes se comportent « humainement » à l'égard des animaux, les félins en ce qui nous concerne. Ce sont eux les responsables de leur détresse et malheureusement on constate qu'ils ont de plus en plus besoin de nous. Avec les difficultés croissantes, les appels, les SOS ont encore fait un bond.

Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir mais nous avons des limites. Un grand besoin de bénévoles actifs est indispensable pour épauler notre fidèle équipe dont la forme physique, au fil des ans, est souvent capricieuse. Venez nous rejoindre ensemble nous sommes plus forts.

En raison du surnombre de nos félins en chatterie, nous proposons des adoptions à tarifs réduits (solo ou duo) afin qu'ils trouvent un foyer chaleureux. Tous sont stérilisés, identifiés, vaccinés.

Renseignements, prise de rendez-vous au : 06 85 56 42 42

Site : <http://lesamisdeschats-chateauponsac.jimdo.com>

Mail : lesamisdeschats87@orange.fr

La Présidente, Danielle Bonnet



Association des St Léger de France et d'Ailleurs

2023 s'en est allé et nous voici installés pour 366 jours dans un nouvel opus.

Le 29 février, nous fêterons les Auguste.

Léo & tous ses amis des St Léger de France, Suisse & Belgique vous souhaitent une année 2024 toute douce, pour vous et pour vos proches.



le site de l'association : <https://www.stleger.info>

la gazette : <https://www.facebook.com/assostleger>



AVENIR NORD FOOT 87



Cette saison 2023/2024 nous pouvons compter sur 203 licenciés.

Nous disposons de :

- 2 équipes séniors évoluant en 2ème division et 3ème division de district
- 1 équipe sénior en entente avec Bessines/Gartempe (5ème div). Au total, il y a 45 joueurs séniors
- 1 équipe sénior féminine avec 16 joueuses du club. Cette équipe joue dans le championnat interdistrict à 11
- 1 équipe U16 - U17 (18 joueurs licenciés à l'ANF) en entente avec Bessines/Gartempe évoluant en U17 Départemental 1
- 1 équipes U14 – U15 (5 joueurs licenciés à l'ANF) en entente avec Bessines/Gartempe en U15 Départemental 2
- 1 équipe U13 (9 joueurs)
- 3 équipes U10 - U11 avec 26 joueurs et 4 joueuses
- 3 équipes U8 – U9 avec 17 joueurs et 2 joueuses
- 2 équipes U6 – U7 avec 12 joueurs





Pour participer à la vie du club, nous ne sommes pas moins de 18 dirigeants et 4 dirigeantes. Nous comptons 10 animateurs diplômés, 5 éducateurs fédéraux et 5 arbitres officiels.

Durant l'année, nos différentes équipes s'entraînent et utilisent les différentes structures sportives mises à disposition par les communes (Arnac La Poste, Jouac, Les Grands Chézeaux, St Léger Magnazeix, St Hilaire La Treille et St Sulpice Les Feuilles). Les week-ends, le club dispute des compétitions au sein du département ou de la région.

Ce début de saison a été marqué par un beau parcours en coupe de France de l'équipe fanion éliminée par Guéret (R1) lors d'un match spectaculaire grâce au soutien du public venu en nombre ce soir-là. Le championnat commence également très bien avec cinq victoires pour autant de rencontres, à confirmer par la suite.

L'ensemble des autres équipes fait également un début de saison correct et représentent au mieux nos couleurs et notre territoire.

Nous tenons à remercier pour leur aide et leur soutien les communes d'Arnac La Poste, Jouac, Mailhac sur Benaize, St Georges Les Landes, St Léger Magnazeix, St Hilaire La Treille et St Sulpice Les Feuilles, merci également aux artisans, commerçants et nos différents sponsors qui nous soutiennent par différents moyens.

En cette fin d'année 2023, Avenir Nord Foot 87 tient à remercier aussi tous ces éducateurs, éducatrices, dirigeants et dirigeantes, bénévoles ainsi que tous les joueurs et joueuses (jeunes et adultes) qui sont présents tout au long de l'année, qui animent nos différentes communes et entretiennent l'esprit du club.

Nous présentons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2024. Sportivement,

Les co-présidents Stéphane PINARDON, Fabrice PATURAUD



Les seniors féminines lors du tournoi octobre rose (soutien à la recherche pour lutter contre le cancer du sein) organisé par le club du Dorat.



Le club organisera aussi plusieurs manifestations comme des lotos, repas et tournois.

DATES DE NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS

- 07 janvier 2024 à Saint Sulpice les Feuilles : Loto Maison des loisirs
- 17 février 2024 à Arnac la Poste : REPAS MOULES/FRITES
- 09 mai 2024 à Arnac la Poste : TOURNOI U11/U13
- 25 mai 2024 à Saint Sulpice les Feuilles : TOURNOI U8/U9
- 30 juillet 2024 à Saint Sulpice les Feuilles : Loto Maison des loisirs
- 22 juin 20234 à Saint Sulpice les Feuilles : Fête du CLUB + ASSEMBLEE GENERALE + REPAS

Retrouvez-nous sur [Facebook](#) : Avenir Nord FOOT

Un besoin administratif

Les Maisons France Services sont présentes sur le territoire pour vous aider dans vos démarches administratives. Vous pouvez également y retrouver des permanences telles que :

France service de Lussac les Eglises :

Assistante sociale - tous les mardis sur RDV - 05.55.60.11.10

Mobilité solidaire - sur RDV - 06.33.65.17.47

Conciliateur de justice - sur RDV - 06.48.80.14.95

Nov'Habitat - sur RDV - 05.55.14.88.42

France Service Le Dorat :

SATHE 87 (Service d'Accompagnement des Travailleurs Handicapés et vers l'Emploi) - sur RDV - 05.55.38.89.70

Info droit - sur RDV - 05.56.45.25.21



 **France Rénov'**
Le service public pour mieux rénover son habitat.

PERMANENCE 

à Lussac les Églises
Maison de Service Public

le 4^{ème} mardi du mois
de 13h30 à 16h30
Sur rendez-vous

En dehors de ces permanences
05 55 14 88 42
contact@novhabitat87.fr
www.novhabitat87.fr

 **Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE**

 **RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine**



 **Communauté de Communes
Haut Limousin en Marche**

une action portée par :



MAXIMUM

Les Masgrimauds

87160 MAILHAC SUR BENAIZE

Tél. : 05 55 76 22 78

Mail : maximum87@orange.fr

Les dates des collectes pour l'année 2023 sont les suivantes :

- Jeudi 01 février

- Jeudi 23 mai

- Lundi 26 août

- Mardi 12 novembre

LES DECHETS ENCOMBRANTS, C'EST QUOI ?

Déchets provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur nature ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte habituelle des OMA (Ordures ménagères ou assimilées) et nécessitant un mode de gestion particulier. Ils comprennent notamment les appareils électroménagers hors d'usage, la literie, le mobilier, les produits métalliques, divers objets en matières plastiques...

SONT EXCLUS DE LA COLLECTE :

- ◇ Les déchets verts
- ◇ Les gravats
- ◇ Les produits qui ont pour destination les ECO POINTS
- ◇ Les OMA (Ordures ménagères et assimilées)
- ◇ Les déchets dangereux des ménages qui ne peuvent pas être pris en compte lors de la collecte des encombrants sans créer de risques pour les personnes ou pour l'environnement. Ces déchets peuvent être explosifs, corrosifs, nocifs, toxiques, irritants, inflammables ou d'une façon générale dommageables pour l'environnement (exemples : produits chimiques, peintures, phytosanitaires, solvants...)
- ◇ Les huiles usagées
- ◇ Les pneus
- ◇ Les tôles en fibrociment
- ◇ Les bâches agricoles
- ◇ Les cuves à fioul d'une capacité supérieure à 700 litres
- ◇ Les poêles et bidons non vidés.

SERVICE RENDU :

MAXIMUM, association agissant dans le domaine de l'insertion sociale par l'activité économique, s'engage à ramasser tous les encombrants des particuliers, à l'exclusion des professionnels et des personnes morales.

L'Association réalise une collecte du type « porte à porte » avec une inscription préalable auprès de la mairie sur liste nominative qui est envoyée à MAXIMUM au plus tard la veille de la collecte.

LE JOUR DE LA COLLECTE :

Les agents de MAXIMUM n'entrent pas chez les personnes, les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route selon les dates prédéfinies, avant 8 H, horaire de début de collecte.

Afin de faciliter le travail des collecteurs, il est demandé aux particuliers de trier les déchets déposés par type d'encombrant.

En cas d'oubli d'inscription, les encombrants ne seront pas collectés et **la collecte sera reportée à la prochaine date.**

Attention : les tas d'encombrants supérieurs à 4 m³ ne relèvent pas de la collecte d'encombrants, mais font l'objet d'une prestation de débarras de maison. Les personnes ne doivent pas s'inscrire à la mairie mais contacter MAXIMUM afin de fixer un rendez-vous pour voir les encombrants et établir un devis.

LE DEBARRAS DE LA CAVE AU GRENIER :

Afin de faciliter le nettoyage d'une maison ou d'un bâtiment, MAXIMUM réalise des débarras de la cave au grenier sans écrémage.

A la demande, nous nous rendons sur place pour réaliser une évaluation du coût du débarras. Un devis est alors proposé avec photos. Le montant de ce devis dépend du taux de réemploi des objets à débarrasser. Après acceptation, une équipe de MAXIMUM vient débarrasser les divers encombrants définis dans le devis, à la date prévus avec le particulier.



Canton de Châteauponsac

La lettre de vos
conseillers
départementaux
29 novembre 2023



 **Amandine Sellès** & **Alain Jouanny**

En cette fin d'année 2023, nous tenions à vous adresser un rapide bilan des actions que nous avons menées.

Nous avons tenu 24 permanences dans les communes de notre canton et nous avons participé à de très nombreuses réunions et commissions en lien avec notre territoire.

Nous avons répondu présents aux manifestations organisées dans les différentes communes.

Notre collectivité a accompagné de nombreux projets et versé près d'1,5 million d'euros d'aides directement pour notre canton. Voici un aperçu ci contre du soutien financier apporté par le Département entre janvier et novembre 2023.

Nous en profitons pour remercier les communes et les élus pour leur accueil ainsi que les associations qui réalisent un travail essentiel pour dynamiser notre canton.

Nous souhaitons à toutes et à tous une belle année 2024 pleine de bonheur et d'ambition.

Bien à vous,

Amandine Sellès et Alain Jouanny

Associations, sport et culture (subventions aux associations, festivals et animations culturelles et diffusion culturelle) : **41 640 €**



Jeunesse (collèges, multi accueil/accueil de loisirs, sorties scolaires, aide aux séjours d'enfants à Meschers, permis de conduire...) : **140 005 €**



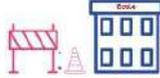
Agriculture (installation jeunes agriculteurs, CUMA, échanges amiables de parcelles...) : **47 651 €**



Logement (amélioration énergétique et adaptation du logement privé, maîtrise de l'énergie pour bâtiments publics - chaufferie, réseau de chaleur) : **35 224 €**



Aides aux communes contractualisation avec les communes et les intercommunalités (secteur voirie, logement, tourisme, équipements sportifs et environnement) : **1 224 150 €**



Nos permanences 2024

Date	8h30-10h	10h30-12h	13h30-15h	15h30-17h
25 janvier	Saint-Sornin-Leulac	Arnac-la-Poste	Mailhac-sur-Benaize	Les Grands-Chézeaux
21 mars	Balledent	Droux	La Croix-sur-Gartempe	Thiat
11 avril	Jouac	Azat-le-Ris	La Bazeuge	
16 mai	Saint-Georges-les-Landes	Saint-Léger-Magnazeix	Saint-Hilaire-la-Treille	Châteauponsac
30 mai	Saint-Barbant	Saint-Sornin-la-Marche	Saint-Ouen-sur-Gartempe	Le Dorat
06 juin			Saint-Martin-le-Mault	Verneuil-Moustiers
27 juin	Dompierre-les-Eglises	Saint-Amand-Magnazeix	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Cromac

POUR NOUS CONTACTER

Par mail : amandine.sellès@haute-vienne.fr / alain.jouanny@haute-vienne.fr
Par téléphone : 05 44 00 10 27



SECTION DÉPARTEMENTALE DE L'OVS NOUVELLE-AQUITAINE

13 Rue Auguste Comte -CS 92092- 87070 LIMOGES

Siret : 412 109 670 00031 Code APE : 7120 B

Tel : 05 55 04 64 06 – Fax : 05 55 04 64 12

Mail : fdgdon87@gmail.com

Votre collectivité adhère à la FREDON Haute Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire (FREDON Nouvelle Aquitaine) agréée par l'état pour le suivi des plans de luttes collectifs pour la protection des cultures.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles, elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de luttes.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons Bizet feral) mise à disposition de cages pièges,
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,
- Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux)
- Frelon asiatique : contacter directement la FREDON Haute-Vienne

Régulation des populations de ragondins

Concernant la régulation des populations de ragondin, de nombreux individus circulent le long de la Glane et impactent le milieu par des dégradations de berges et transmissions de maladies aux animaux d'élevage. Des ragondins ont été observés au niveau de l'étang communal, afin d'éviter une augmentation rapide de la population (un couple génère en deux ans 90 individus) une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute Vienne au 05 55 04 64 06.

UNE QUESTION SUR LE LOGEMENT ?

Pensez à l'ADIL 87 !



- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer, congé du locataire et du propriétaire, diagnostics obligatoires...
- **Accession à la propriété** : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de

Vous êtes locataire du parc privé ou social, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous souhaitez obtenir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, l'amélioration de l'habitat, la copropriété,

ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garantie décennale et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...

- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété, immatriculation des copropriétés ...
- **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, lotissement...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, revenus fonciers, BIC, réductions d'impôts...
- **Subventions à la rénovation énergétique et à l'adaptation du logement à la perte d'autonomie** : aides financières de l'ANAH, du Conseil Départemental, de la CAF, de la MSA, certificats d'économie d'énergie, Ma Prime Rénov, Eco-PTZ...

Informations neutres et gratuites :



05 55 10 89 89

28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

DES PERMANENCES PRES DE CHEZ VOUS : Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.

L'ADIL 87 est conventionnée avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne et le Ministère en charge du logement



Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes

16-25 ans

-  contact@mlr87.fr
-  <https://www.missionlocaleruralehautevienne.com/>
-  <https://www.facebook.com/mlrhv87>
-  https://www.instagram.com/mission_locale_rurale87/



CONSEILS FORMATION PROJETS EMPLOI VIE QUOTIDIENNE



**Vous avez moins de 26 ans !
Des solutions pour tous vos projets**

VIE QUOTIDIENNE :

Permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules
...des simulateurs de conduite pour le code et la conduite...
Aides financières, démarches liées au logement,
Accès aux droits et à la santé,
Aide aux démarches administratives,
Sports loisirs et culture ...des conseils de jeunes pour donner son avis...



ORIENTATION :

Découverte de secteurs et métiers, des casques à réalité virtuelle...
Immersions en entreprises et visites d'entreprises...



FORMATION :

Droits à la formation,
Accès aux parcours de formation, financements ...

EMPLOI :

Techniques de recherche d'emploi,
Rencontres entreprises et employeurs,
Offres d'emploi et offres en alternance,
Parrainage, Contrat d'Engagement Jeune ...



**ACCOMPAGNEMENT ET PARCOURS PERSONNALISE
UN CONSEILLER REFERENT**



Des solutions, une offre de services adaptée à vos besoins et à vos projets vous seront proposées.

Parmi ces propositions, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) : Contrat de 6 mois et une allocation pour sécuriser vos démarches...

Proche de chez vous !



**Mission Locale Rurale Haute-Vienne
05.55.70.45.74**

**4 antennes - 32 points d'accueil sur tout le département de la Haute-Vienne
(Hors agglomération de Limoges)
Une équipe de 34 professionnels et des services gratuits.**



NUMEROS UTILES

Numéros d'urgences

15	SAMU (Service d'Aide Médicale d'Urgence)
17	Police ou gendarmerie
18	Pompiers
112	Numéro d'urgence européen
05 55 96 40 80	Centre Antipoison

Pharmacies

Pharmacie Prevost	Arnac-La-Poste	05 55 76 82 50
Pharmacie Raynaud	Lussac-les-Églises	05 55 68 23 66
Pharmacie Hazard	Magnac Laval	05 55 68 52 32
Pharmacie Mauvy	Magnac Laval	05 55 68 51 12
Pharmacie Gillet	Saint-Sulpice-Les-Feuilles	05 55 76 71 14



Taxis/Ambulances

Chabroullet Patrick	Lussac-Les-Eglises	05 55 60 19 00
Loisel Ambulances	Magnac Laval	05 55 68 61 60
Drochon-Faurie	Saint-Sulpice-Les-Feuilles	05 55 76 70 06
Paillier Dominique/Appel 2000	Saint-Sulpice-Les-Feuilles	05 55 76 94 47
Taxi Rondet	La Souterraine	05 55 63 21 94

Médecins généralistes

Maison Médicale	Le Dorat	05 55 76 16 30
Caron Michel	Saint-Sulpice-Les-Feuilles	05 55 76 96 96
Bourrel Frédéric	Saint-Sulpice-Les-Feuilles	05 55 76 97 97

Vétérinaires

Vétérinaire de la Brame	Le Dorat	05 55 68 25 15
Vétérinaire de la Basse-Marche	Le Dorat	05 55 76 24 95
Capveto	Magnac Laval	05 55 68 50 23
Vétérinaire de Lilas	Saint-Sulpice-Les-Feuilles	05 55 76 72 70